

Sœurs et Frères en ce temps

Table ronde Messages de François d'Assise pour notre temps fête de St. François, 5 octobre 2013, Toulouse

Dans un premier temps nous devons spécifier que la démarche faite par François et ses frères et plus tard par les Sœurs Pauvres et les laïcs est spirituelle.

La Règle des frères est formelle « *Suivre la doctrine et les traces de Notre Seigneur Jésus Christ* ». Tout le reste découlera de ce point de départ qui est né dans l'acte de foi, c'est-à-dire la rencontre entre François et Jésus Christ vrai Dieu et vrai homme. Ainsi François et ses amis quittent le monde pour cheminer sur les traces de Jésus Christ.

Par le fait de cette reconnaissance mutuelle, ces hommes et ces femmes deviennent frères et sœurs à la suite du Christ : ils passent d'une dimension individuelle à celle d'un corps. Un corps qui va se situer dans son cheminement hors de la ville et du monde « mondain ».

Par cette reconnaissance mutuelle ils deviennent visibles, et ils intègrent une nouvelle façon de vivre qui met l'accent sur une relation aux biens différente de celle de la société. Ainsi les frères, par de nouvelles pratiques s'écartaient peu à peu des normes, des intérêts et des institutions par lesquelles le monde d'Assise poursuivait sa quête de Bonheur.

Et cependant nous pouvons remarquer que si François et ses Frères se situent hors les murs de la ville, ils restaient sur le territoire de la Commune d'Assise.

La Commune d'Assise établit sa Charte en 1210, ce qui va remplacer les structures féodales. La Commune est un ensemble d'associations marchandes et artisanales qui exigeait un espace social libre qui permette leur développement.

C'était la naissance d'une nouvelle classe économiquement en pleine expansion grâce au commerce et à l'artisanat. Le père de François voyageait au-delà des frontières de l'Italie. En bref, le commerce de par la richesse qu'il produit va induire de nouvelles relations et visions de la Société fin du 12^e et début du 13^e siècle.

Ce qui va caractériser la Commune c'est que son pouvoir économique va assoir un nouveau pouvoir politique et cela face aux querelles entre la Papauté et l'Empire. Dans l'aboutissement de la Commune tout homme pouvait s'affranchir du système féodal par le dédommagement en biens. De ce fait le système persistait pour les plus démunis.

François, le travail et l'argent.

Le travail des Frères ne doit être nullement lié à l'argent. Ainsi François demande aux frères de n'être ni camériers, ni chanceliers, car c'étaient des Professionnels qui s'occupaient de la finance, des chartres et des documents. En ce sens ils fournissaient aux communes et à leurs institutions les services spécialisés exigés par le développement civil et bien entendu économique. François est intransigeant sur ce fait et il va plus loin en interdisant aux frères de recevoir de l'argent, sinon pour les frères malades et en cas de manifeste nécessité, pour les lépreux. A part ces cas, *'que le frère soit considéré comme un faux frère s'il touche à l'argent'*.

Dans son testament, François demande que les frères travaillent et qu'ils gardent le travail et les outils nécessaires au travail qu'ils avaient avant d'être Frères non pas pour toucher un salaire, mais pour subvenir aux besoins des frères dans la notion de service et pour ne pas être oisif.

Ainsi pour rester dans la dynamique de l'Évangile, les frères s'écartent du monde géré par l'argent et la finance, en l'occurrence le monde d'Assise. Les frères deviennent ainsi une contestation face à un monde fondé sur des bases socio-économiques au service de l'argent.

Au début du 13^e siècle, la fluctuation du marché n'était guère meilleure qu'aujourd'hui. Les personnes à la tête des finances recouraient à des moyens illégaux pour rétablir le marché. Par exemple ils multipliaient les pièces de monnaie en ajoutant un alliage moins cher. Ainsi il existait une monnaie forte en or ou argent, et une monnaie faible en alliage. Pour les frères l'important était de montrer qu'il existait un monde sans argent.

François et le monde de l'exclusion.

Au 13^e siècle, les hommes et les femmes exclus étaient ceux atteints de la lèpre. Ils vivaient souvent dans des lieux retirés loin de tout et leurs besoins étaient satisfaits en principe par la Commune, mais certainement de façon insignifiante puisque François reconnaît le fait que les frères puissent faire la quête pour la nécessité d'un lépreux. En effet les lépreux exclus d'Assise ou de toute autre commune s'organisaient entre eux soit dans des hospices 'maisons pour lépreux', soit dans des lieux qu'ils organisaient eux-mêmes.

Pour François et les frères, le fait de rejoindre ce monde mis à part des communes, était une fois de plus 'quitter Assise et la commune'. Car en acceptant de quêter pour leur subsistance dans la stricte nécessité, les frères montrent qu'ils sont solidaires des lépreux dans leurs grands besoins.

Ainsi les frères refusent la promotion sociale par le travail et la séduction de l'argent, à partir des bases évangéliques. En suivant Jésus-Christ les frères se libèrent des esclavages d'une société basée sur des rapports seulement socio-économiques et de ce fait ils sortent de l'oppression des communes et de leurs institutions. En rejoignant les lépreux les frères vont jusqu'au bout de leur libération et recréent à la suite du Christ les liens de la fraternité.

Les Frères vivent avec ceux qu'Assise avait rejetés, et par leur relation avec eux ils recréent des liens de socialisation.

Frère Jean-Louis Galaup, franciscain